

## **« No a la guerra » (Pedro Sánchez)- FR Ana Núñez Ronchi**

À la suite de la guerre en Iran déclenchée par les États-Uni et Israël le 28 février, Pedro Sánchez, le chef du gouvernement espagnol (PSOE), résume ainsi sa position dans une déclaration institutionnelle le 4 mars : « No a la guerra ». Il reprend un slogan apparu spontanément en 2003 lors de la Guerre d'Irak et qui était réapparu lors de la Vuelta le 14-9-2025 ([ABC](#), [Siglo XXI](#))

J'aimerais aborder ici la manière dont les propos ou le positionnement de Pedro Sánchez se singularisent, ou non, du positionnement adopté par ses homologues européens et, sur un temps plus long, s'ils s'écartent ou pas de celui de ses prédécesseurs à la tête du gouvernement espagnol, que ce soit en matière de relations diplomatiques avec les pays impliqués ou en matière juridique.

### **I- La position de Pedro Sánchez face à la guerre en Iran**

Dès le sommet de l'OTAN à La Haye, qui s'est tenu du 24 au 26 juin 2025, Pedro Sánchez était le seul des 32 pays à refuser de porter les dépenses militaires à 5 % du PIB, « car cela est incompatible avec notre État-providence », s'exposant ainsi aux menaces de Trump. ([El País](#) [BBC](#)).

Lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, entre le 13 et le 15 février 2026, Pedro Sánchez a appelé à des négociations sur un nouveau traité pour remplacer le traité New START (Traité de réduction des armements stratégiques) et a affirmé que « le réarmement dont le monde a le plus besoin est d'ordre moral ». Il est allé plus loin, condamnant la dissuasion nucléaire, la jugeant coûteuse et risquée, et déclarant que, comme stratégie, elle n'était pas une garantie, mais un pari.

Depuis le 28 février, date de l'« attaque préventive » lancée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, le président du gouvernement espagnol a fermement condamné, dans un message publié sur son compte officiel, « l'action unilatérale des États-Unis et d'Israël » ainsi que « les actions du régime iranien et des Gardiens de la révolution », qui contribuent à « un ordre international plus incertain et hostile ». ([Infobae](#)).

Le 2 mars 2026, le ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a indiqué que les bases militaires espagnoles de Rota et de Morón « ne sont pas et ne seront pas utilisées à des fins autres que celles prévues par l'accord et conformes à la Charte des Nations Unies ».

Le 29 mars 2026, l'Espagne renchérit : son espace aérien est fermé aux avions engagés dans la guerre en Iran.

Toutes ces décisions concernant la valeur de l'Accord de partenariat économique (APE) constituent une série de menaces de Donald Trump, que le gouvernement a tenté de minimiser en affirmant que la solidarité entre les deux pays demeure intacte et que l'Espagne est un partenaire fiable des États-Unis. mais en admettant tout de même que « Les bons alliés sont comme les bons amis. On se dit la vérité, quoi qu'il arrive. »

### **II-L'Europe et l'Union Européenne face à guerre**

Le 1er mars, à la même date, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, déclarait lors d'une conférence d'ambassadeurs qu'« aucune larme ne sera versée à la chute du régime théocratique iranien ». Ce faisant, elle inscrivait la réaction de l'UE dans une logique de réalisme politique.

Puis un revirement s'est peu à peu opéré, certainement dû en partie par la baisse de popularité des dirigeants parmi leurs électeurs et l'influence de l'attitude de Pedro Sánchez : le 11 de mars, l'Italie la

France l'Allemagne le Portugal et le Royaume-Uni finissent par affirmer que « cette guerre n'est pas notre guerre » et plusieurs d'entre eux terminent par rejoindre les restrictions imposées par l'Espagne, dont la France l'Italie, la Suisse (14 mars) et l'Autriche (14 mars 2026). Le 27 avril 2026, le chancelier allemand est allé jusqu'à dire que les États-Unis manquaient de stratégie claire dans cette guerre et les que les Iraniens les humiliaient. En représailles, Trump a menacé de réduire le contingent américain en Allemagne, ce qui a fait planer la menace du retrait de plus de 5 000 soldats des bases allemandes ([Vanguardia](#)).

Dans tous les cas, ces positions divergentes et ces revirements laissent à entendre l'impossibilité de l'UE de parler d'une voix unie.

### **III-Les extrêmes droites européennes face à la guerre**

Le paysage politique espagnol diffère également du paysage européen dans la mesure où la droite (Partido Popular) et l'extrême droite espagnole (Vox), qui avait également soutenu l'enlèvement de Nicolas Maduro, ont défendu l'intervention américaine en Iran, accusant Pedro Sánchez d'être un allié du Hamas et de l'Iran, même si la droite a depuis revu sa position, tout en maintenant son niveau habituel de confrontation envers le gouvernement socialiste.

Selon l'opposition et certains médias de droite ou d'extrême droite, l'exécutif chercherait à "étouffer les affaires de corruption qui ne cessent d'éclater au grand jour" ([Libertad Digital](#)), dont la dernière concerne l'ex-président du gouvernement Rodríguez Zapatero. En faisant appel à un vieux slogan comme celui de « No a la guerra », Pedro Sánchez serait également en train de tenter de masquer sa fragilité politique, puisque non seulement il n'a pas obtenu de majorité électorale lors des élections de novembre 2023, ce qui le fait passer pour un usurpateur et un imposteur aux yeux de l'opposition, mais ne dispose pas toujours de majorité au Parlement pour faire approuver ses projets de loi, accumulant de ce fait de nombreuses défaites **législatives (Demócrata)**. Le recours à un positionnement antibelliste, largement partagé par l'opinion publique espagnole, est considéré comme opportuniste. D'autres, même à gauche (cf. Antonio Elorza) vont jusqu'à le qualifier de dictateur, entre autres à cause de son usage abusif de décrets loi, le plus élevé **depuis 1996 (Civio)**.

### **IV- Les gouvernements espagnols face aux conflits internationaux**

Or, la position de Pedro Sánchez est certainement tout aussi singulière si l'on examine les 40 dernières années de démocratie et les positions des différents gouvernements, voire la période franquiste, face aux guerres et conflits internationaux.

#### **Les gouvernements socialistes de Felipe González (1982-1996)**

Pour rappel, l'Espagne intègre l'OTAN en 1982, sous le gouvernement démocratique de l'UCD (centre droit) de Leopoldo Calvo Sotelo.

Pour ce qui est des bases militaires, c'est sous le régime de Franco qu'ont été signés en 1953 les Pactes de Madrid instaurant des bases militaires de Rota et de Morón, dans le sud de l'Espagne, théoriquement sous la souveraineté conjointe de l'Espagne et des États-Unis. Le 1/12/1988, cet accord de coopération est renégocié bilatéralement et les bases passent désormais sous souveraineté espagnole, le nouveau texte stipulant que l'accord sera reconduit par tacite reconduction, sauf opposition de l'une des parties.

L'accord de 1988 porte sur deux bases:

- la base aérienne de Morón de la Frontera, à Seville ;
- la base navale de Rota, à Cadix, qui abrite six destroyers intégrés au bouclier antimissiles.

Bien que toutes les bases appartiennent aux forces armées espagnoles et soient des bases souveraines de l'Espagne, plusieurs d'entre elles sont certifiées, cofinancées ou autorisées pour un usage allié, faisant du pays un point névralgique du dispositif de défense atlantique et méditerranéen. ([El País](#)).

Lorsque le socialiste Felipe González accède au pouvoir en 1982, il le fait en ayant tenu la promesse électorale d'organiser un référendum afin de sortir l'Espagne de l'OTAN, avec le slogan, peu catégorique il est vrai (ce qui laissait présager la suite), de « OTAN, de entrada no ».

En 1986, lors de son second mandat, F. González se décide enfin à organiser ledit référendum, mais il le fait en contredisant sa promesse. Il met pour cela en place une campagne extrêmement agressive et réussie en faveur du maintien de l'Espagne dans l'OTAN, en échange de plusieurs garanties :

- l'Espagne n'intégrerait pas la structure militaire de l'OTAN ;
- il n'y aurait pas d'armes nucléaires sur le sol espagnol ;
- on procéderait à une diminution progressive des troupes états-uniennes installées en Espagne ([Exteriores-gob](#)).

auxquelles on peut ajouter la de déstabilisation du pays en cas de victoire du « non ».

Cette victoire du chef du gouvernement fut un véritable exploit (56,85% de réponses en faveur du maintien face à un 43,15% d'opposition-[La Vanguardia](#)), étant donné l'opposition à l'intérieur du propre PSOE (Tierno Galván, maire socialiste de Madrid) et à l'intérieur du gouvernement (Fernando Morán, Ministre des Affaires Étrangères), et surtout à l'antiaméricanisme et l'anti-militarisme de la société espagnole de l'époque.

Il est vrai qu'en 1986, peut-être pour ménager sa base électorale, F. González refusa également de prêter les bases espagnoles de Rota et Morón à l'armée des États-Unis lors des attaques envers la Libie propalestinienne et antisionniste de Muammar Kadhafi, mais il faut souligner qu'autant la réaction étatsunienne que les relations hispano-américaines étaient très différentes aux actuelles, puisque l'ambassadeur des EE.UU. à l'ONU, Vernon Walters, affirma que cette décision « n'affectera pas les relations bilatérales entre Washington et Madrid », d'autant plus que le socialisme de Felipe González, qui menait une politique économique tout à fait orthodoxe et dont le gouvernement, à rebours des différents gouvernement français de 1981, 1983 et 1984, ne comportait aucun communiste, ne semblait inquiéter outre mesure les EE.UU.

## **I Guerre du Golfe**

En revanche, suite à l'invasion de Koweït par l'Irak en août 1990, F. González n'a pas hésité à entraîner l'Espagne dans la Première Guerre du Golfe en participant à l'embargo maritime de l'Irak. L'incompréhension suscitée par la participation du pays à un nouveau conflit armé si peu de temps après la fin de la Guerre froide s'est accentuée avec l'engagement de jeunes hommes effectuant leur service militaire obligatoire aux côtés des conscrits ([El Diario](#)). Bien qu'elle n'ait pas atteint le niveau de répulsion sociale de la guerre d'Irak de 2003, l'intervention espagnole dans la Guerre du Golfe a également provoqué des manifestations à Madrid, à Barcelone et Rota.

De nos jours, il semble que la société espagnole ne soit pas beaucoup plus favorable à une militarisation généralisée qu'elle ne l'était dans les années 1980 ou dans les années 2000, quand a été supprimé le service militaire obligatoire (31-12-2001). Une enquête de Yougov de 2025 indiquait que seul 42 % de la population espagnole était favorable à un retour du service militaire obligatoire contre 69 % en France et 59 % en Allemagne, les pays les moins favorables étant ainsi l'Espagne et Malte. Et parmi les jeunes de 18 à 24 ans, ce chiffre tombe à 32 %. Ces chiffres s'expliqueraient, outre par la persistance de l'antimilitarisme associé au franquisme, par la méfiance de la jeunesse espagnole actuelle envers des structures hiérarchisées et par un sentiment d'éloignement géographique vis-à-vis des menaces et des risques et des dangers, qui cernent le flanc Est de l'Europe, tout comme en Italie ou en Grèce, où l'on perçoit que les priorités de sécurité sont axées sur la Méditerranée et le Sahel, plutôt que sur Teherán. ([Agenda Pública](#)). Cependant, Gaspar Llamazares, ancien dirigeant d'IU, souligne que la principale différence entre l'antimilitarisme des années 80 et l'actuel réside aujourd'hui dans l'existence d'un « désordre mondial » provoqué par « une extrême droite globale ».

Cet antimilitarisme est présentement incarné par Podemos, qui a présenté au Congrès, le 22 avril 2026, une initiative ([Demócrata](#)) faisant appel à un référendum sur un éventuel retrait de l'Espagne de l'OTAN, présentant une dénonciation de l'accord bilatéral avec les États-Unis concernant les bases militaires de Rota et de Morón, demandant l'annulation pure et simple de la plus forte augmentation des dépenses militaires de l'histoire récente de l'Espagne et une réforme constitutionnelle incluant la « renonciation expresse » à la « guerre comme instrument de politique internationale », une formule qui fait écho à l'article 6 du préambule de la Constitution espagnole de 1931. Cette proposition de loi a été rejetée.

### **Les gouvernements de droite de José María Aznar (1996-2004).**

Le 4<sup>e</sup> et dernier mandat F. Felipe González se termine en 1996 à la suite de toute une série de scandales, politiques et économiques, pour laisser la place à la droite, c'est-à-dire au Partido Popular, dirigé alors par José María Aznar, qui a arboré une politique beaucoup plus atlantiste, tournée autant vers les États-Unis que vers l'Amérique hispanique, délaissant autant le couple franco-allemand notamment que l'Europe, tandis que son prédécesseur avait réussi à faire entrer l'Espagne dans le CEE.

Aznar avait engagé les troupes espagnoles dans la guerre de Kosovo en 1999, dont la légalité est très contestée, mais c'est surtout la Guerre d'Irak de 2003 qui fait figure d'épouvantail lors de sa deuxième législature (2000-2004). L'entourage idéologique de José María Aznar (cf. Carlos Ruiz Miguel, del Instituto Elcano) continue de justifier la légalité de la guerre et JMA lui-même ne s'est jamais excusé d'avoir réitéré, contre toute évidence, que l'Irak détenait des armes de destruction massive, malgré avoir admis son erreur en 2007 ([El País](#)).

S'il est vrai que les missions de l'Espagne se limitaient à des missions de maintien de la paix et de la sécurité et l'envoi de quelques troupes au sol, elle apporta du soutien logistique et idéologique et permit l'utilisation de ses bases sur le territoire espagnol pour les différentes opérations de la coalition. Ce soutien provoqua une indignation populaire extrême et le 15 février 2003 on calcule que se sont rassemblés dans les rues de plusieurs villes espagnoles, Madrid, Barcelone, Valence, entre 6 et 10 millions de manifestants, ce qui a été considéré comme une des plus grandes mobilisations de l'histoire récente. C'est à ce moment qu'est apparu le slogan « Non à la guerre », qui s'est propagé d'une manière assez surprenante grâce notamment aux SMS. Il est depuis resté dans toutes les mémoires, tout autant que sa représentation graphique qui consistait en des lettres rouge sang dégoulinantes sur fond noir.

Malgré leur ampleur, ces manifestations massives ne semblaient cependant pas pouvoir altérer de manière significative la composition idéologique de l'électorat et la victoire du PP aux élections générales du 14 mars 2004 semblait assurée. Pourtant, la victoire du PSOE est l'une des plus grandes surprises de l'histoire électorale espagnole. Cela s'explique par l'interprétation donnée aux attentats terroristes de Madrid de la part du PP.

On se rappelle que les attentats terroristes du 11 mars 2004 dans plusieurs gares madrilènes et aux alentours de Madrid, les plus sanglants de l'histoire de l'Espagne jusqu'à nos jours, dans une Espagne pourrtaut accoutumée au fait terroriste, avaient causé 192 morts et environ 2000 blessés ([Confidencial](#)).

José María Aznar, soutenu par tout son gouvernement et dans le but de faire oublier à l'opinion publique la contribution de l'Espagne à la Guerre d'Irak, avait annoncé mais surtout persisté, à attribuer les attentats, et ce contre toute évidence, à la bande terroriste indépendantiste basque ETA (les attentats avaient été revendiqués ultérieurement par Al-Qaïda, tandis que l'ETA rejetait quant à elle rejeté toute participation).

Ceci valut un revers électoral phénoménal au PP et laissa la voie libre au PSOE et à José Luis Rguez Zapatero comme président du nouveau gouvernement, qui avait promis dans sa campagne électorale le retrait des troupes espagnoles d'Irak.

### **Gouvernement socialiste de Rodríguez Zapatero**

Ce qui distingue encore la situation de Pedro Sánchez de celle de Rodríguez Zapatero est que ce dernier se trouvait dans le camp de l'opposition lorsqu'il s'est élevé contre la Guerre d'Irak, et non à la tête du gouvernement.

Une fois au gouvernement, Rodríguez Zapatero a ordonné que les troupes envoyées en Irak soient immédiatement rapatriées, avant même le délai qu'il s'était lui-même fixé. On lui a reproché de ne pas avoir consulté le Congrès (Aznar ne l'avait fait que 10 mois après le début de l'envoi des troupes) et la droite a parlé de « troupes de la honte ».

Pourtant, en 2011, Zapatero a ordonné la participation de soldats espagnols en Libye, participation qui fut cautionnée ensuite en 2011 par le gouvernement de Mariano Rajoy, du PP, de retour au pouvoir en 2011.

### **La guerre d'Afghanistan**

Il faut aussi mentionner la guerre d'Afghanistan. Etant donné la durée de cette guerre, de 2001 à 2021, de légalité plus que douteuse ([Centre Delàs](#)), celle-ci a empiété sur 7 législatures, depuis la 2<sup>nd</sup>e législature d'Aznar jusqu'à la 2<sup>nd</sup>e législature de Pedro Sánchez, en passant par celles de Rodríguez Zapatero, qui n'a pas hésité à renforcer et à étendre le déploiement militaire espagnol en Afghanistan dans le cadre de la mission de l'OTAN, de sorte que le contingent espagnol a atteint plus de 1 500 soldats), et de Mariano Rajoy. En tout, sur les 19 années qu'a duré la mission espagnole, on parlerait d'un coût dépassant 3.300 millions d'euros, plus de 27000 militaires envoyés, et un bilan mortel de 104 personnes ([Iniseg](#)).

Pour la petite histoire, le FBI, dans l'objectif de capturer Osama Bin Laden et son numéro deux, Aityah Abd Al Rahman, avait mis leur tête à prix (pour 50 millions de dollars et 1 million respectivement) et avait élaboré en 2011 deux portraits robots à partir de photos de Gaspar Llamazares, qui était alors député du parti politique Izquierda Unida.

### **Gasto militar**

Une autre différence manifeste entre la position de Pedro Sánchez et ses prédécesseurs au gouvernement (hormis le premier mandat de Felipe González, qui coïncide avec la Guerre Froide) tient au fait que, malgré ses propos sur la guerre et au-delà des discours, le budget de l'Etat espagnol témoigne d'un engagement bien plus important qu'en début de législature, avec une hausse des dépenses consacrées aux nouveaux programmes d'armement, à la modernisation et à l'acquisition d'équipements, tels que des frégates, des avions de chasse blindés et des missiles (+44,17 %), ainsi qu'à des déploiements dans plusieurs zones stratégiques du système de sécurité occidental.

Le budget de 2023, présenté au Congrès par le gouvernement de Pedro Sánchez, et prolongé de trois ans, était censé être « le plus social de l'histoire », tandis Pedro Sánchez qualifiait son gouvernement de « gouvernement le plus progressiste de l'histoire », malgré une augmentation de 25 % des dépenses militaires.

Désormais, l'Espagne est l'un des pays ayant le plus accéléré ses investissements militaires : +170 % en dix ans ; +30% entre 2021 et 2024 ; +50 % depuis 2025. Depuis l'arrivée au pouvoir de Pedro Sánchez en 2018, la hausse des dépenses militaires atteint désormais 60 %, dépassant même la croissance de Washington ces dernières années. L'Espagne figure parmi les quinze pays affichant les dépenses militaires les plus élevées au monde ([El Diario](#)) et se positionne au 17<sup>e</sup> rang sur 145 pays, au 7<sup>e</sup> rang OTAN ([Academia Lepanto](#)). On comprend mieux désormais l'opposition du PSOE à la proposition de loi de Podemos de réduire les dépenses militaires, d'autant plus qu'une enquête récente (28.04.2026) menée par les industriels de l'armement semble indiquer un changement dans l'opinion publique espagnole ([El País](#)).

### **Franco et la diplomatie de substitution**

Pour contourner l'isolement international imposé dès 1946 par la résolution 39 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Franco se tourne vers les pays arabes, en mettant en avant son rôle de médiateur neutre en Méditerranée, notamment en Égypte. Cette politique a qualifiée de « diplomatie de substitution ». Ses succès furent mitigés, en partie à cause de la question coloniale au Maroc. De plus, Nasser et le panarabisme se rapprochaient de l'URSS, ce qui jetait le doute sur la crédibilité anticommuniste de Franco aux yeux des États-Unis.

Il n'empêche, le moment décisif des relations avec les pays arabes était survenu après 1947 avec les débats autour du mandat sur la Palestine, qui ont abouti à la création unilatérale de l'État d'Israël en 1948. L'Espagne a beaucoup tarder à reconnaître Israël. Israël, de son côté, s'opposait à la reconnaissance internationale et la levée du boycott contre le régime franquiste en raison de certaines de ses actions pendant la Seconde Guerre mondiale et de sa rhétorique antisémite. En 1970, le gouvernement franquiste a averti les États-Unis qu'il n'autoriserait pas l'utilisation de bases espagnoles pour soutenir Israël dans ses conflits, une position réaffirmée en 1973 lors de la Guerre de Yom Kippour (El Sadat contre Israël), ce qui provoque l'agacement de Nixon. Les mauvaises langues diront qu'il existe des similarités frappantes avec la politique de Sánchez.

### **Premières relations diplomatiques avec Israël et rupture**

C'est le 17 janvier 1986, plus de dix ans après la mort de Franco, que des relations diplomatiques ont été établies avec l'État d'Israël. S'ensuivent la Conférence de paix de Madrid en 1991 et les visites officielles des monarques espagnols en Israël en 1993, 2011 et celle du roi Felipe VI en 2020.

Les relations entre Pedro Sánchez et Israël ont commencé à se gâter en novembre 2023, suite à la guerre de Gaza et à la visite officielle de Sánchez en Israël. En sa qualité de président en exercice du Conseil de l'Union européenne, il a appelé Israël à respecter le droit international et permettre à l'Autorité palestinienne de prendre le contrôle de Gaza et a soutenu que la meilleure solution au conflit israélo-palestinien restait la coexistence de deux États.

En 2025, Pedro Sánchez annonce une série de neuf mesures visant, entre autres, à mettre fin au « génocide » palestinien à Gaza, à poursuivre les responsables et à soutenir la population palestinienne. Ces mesures comprennent :

- l'adoption d'un décret-loi officialisant l'embargo sur les armes, imposé à Israël, décret qualifié par certains de « décret passoire » en raison de son caractère peu restrictif ([Centre Delàs](#)) ;
- l'interdiction d'entrée en Espagne de toute personne impliquée dans un génocide, dans des violations des droits de l'homme ou des crimes de guerre dans la bande de Gaza ;
- l'interdiction de survol des navires ou aéronefs transportant des armes et du carburant pour les Forces de défense israéliennes ;
- l'interdiction d'acheter des produits provenant des colonies israéliennes illégales de Cisjordanie ou de Jérusalem.

En outre, le gouvernement prend une série de mesures symboliques : le 15 septembre 2025, il propose que « Tant que la barbarie persistera, ni la Russie ni Israël ne devraient participer à aucune compétition sportive internationale. » ; le 12 mai 2026, RTVE (le groupe audiovisuel public espagnol) met en œuvre le boycott du Concours Eurovision de la chanson.

S'ajoute aux tensions diplomatiques que, le 5 avril 2026, les habitants d'El Burgo, à Malaga, ont brûlé une effigie de sept mètres de haut remplie d'environ 14 kilos de poudre à canon, représentant Netanyahu, un événement s'inscrivant dans la tradition du bûcher de Judas chaque dimanche de Pâques. Le Conseil municipal a expliqué qu'une effigie est généralement brûlée pour représenter une figure du mal et a rappelé que lors des élections municipales de 2025, le candidat choisi était le président des États-Unis, Donald Trump.

Tout ceci a valu au gouvernement espagnol et à une partie de la société civile d'être accusés d'antisémitisme à plusieurs reprises par Israël.

Au jour d'aujourd'hui, et depuis le 11 de mars 2026, les relations diplomatiques entre les deux pays sont assurées uniquement par le biais de deux chargés d'affaires. Le chargé d'affaires israélien a été convoqué le 7 mai 2026 après la prolongation de la détention d'un militant espagnol impliqué dans la « flottille pour Gaza ».

### **La question palestinienne**

La population civile espagnole, à 82 %, qualifie la politique expansionniste israélienne de « génocidaire » ([Cidob](#)). La majorité est favorable aux droits des Palestiniens et opposée au « colonialisme, à l'occupation militaire, au régime d'apartheid et à la politique de nettoyage ethnique qui perdure depuis 78 ans » en Palestine ([APS](#)), comme en témoignent les manifestations annuelles

organisées chaque 29 novembre, Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien et le 3 septembre 2025, les diverses manifestations lors du Vuelta contre la participation de l'équipe d'Israël, Premier Tech,

Quant au gouvernement espagnol, le 28 mai 2024, en même temps que l'Irlande et la Norvège, approuve la reconnaissance de l'État de Palestine. Le 19 avril 2026, l'Espagne dépose une pétition, conjointement avec l'Irlande, la Slovénie et la Belgique visant à suspendre l'accord d'association de 1995 entre l'Union européenne et Israël, qui est rejetée. Le 6 mai 2026, Pedro Sánchez demande à la Commission européenne de lever les sanctions américaines imposées à Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation en Palestine, ainsi qu'aux juges et procureurs de la Cour pénale internationale (CPI) et le 7 mai 2026, Pedro Sánchez lui décerne l'Ordre du Mérite.

### **Droit international et justice universelle**

L'Espagne a aussi un passé singulier en matière de juridiction universelle. A plusieurs moments de son histoire, elle a été un ferme défenseur de la légalité internationale et du "ius cogens". Sans pour autant nous remonter à l'École de Salamanque des XVI<sup>e</sup> XVII<sup>e</sup> siècles, et des noms qui résonnent fortement aujourd'hui comme ceux de Francisco de Vitoria, Luis de Molina, Francisco Suarez ou Juan de Mariana, et qui ont laissé leur empreinte dans les législations de nombreux pays européens et dans la Constitution des États-Unis (1787) ([Ricardo Rivero](#)), on peut citer en 1985 la promulgation de la Loi de juridiction universelle (Ley orgánica 6/1985 de 1 de julio del poder judicial), qui offrait aux juridictions espagnoles la capacité de poursuivre et de juger tout crime international, quels que soient le lieu de sa commission, la nationalité de son auteur ou de ses victimes et ce, y compris *in absentia*. L'affaire « Pinochet » marque ce tournant juridique. Mais le pouvoir politique espagnol s'inquiète, au vu des tensions diplomatiques qui commencent à poindre, à tel point que le Président du conseil général du pouvoir judiciaire, Carlos Dívar, prévient : « L'Espagne ne peut être le gendarme du monde ».

S'ensuivra une refonte du régime de la compétence universelle, qui sera menée en deux temps, en 2009 et 2014, pour aboutir aux restrictions suivantes :

- il est désormais nécessaire que la victime ou le ministère public aient déposé une plainte auprès du tribunal, qui remplace désormais la possibilité qu'offrait auparavant le dispositif d'accusation populaire (une figure juridique spécifique à l'Espagne et à Andorre permettant de à toute personne non lésée de déposer une plainte contre un tiers).
- les enquêtes pour génocide et crimes contre l'humanité sont limités aux cas où les poursuites sont dirigées contre un citoyen espagnol ou un ressortissant étranger résidant habituellement en Espagne.
- les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide ne peuvent être poursuivis en Espagne s'ils font l'objet d'une enquête devant une juridiction internationale. Par exemple, il est actuellement impossible pour l'Espagne d'enquêter sur le Premier ministre Benjamin Netanyahu, puisque M. Netanyahu est poursuivi devant la Cour pénale internationale.

Cette modification accélérée de la loi a entraîné le classement sans suite de plusieurs affaires judiciaires importantes qui étaient en cours devant les tribunaux, parmi lesquelles les plus connues :

- la plainte déposée en 2009 auprès de l'Audience nationale (le tribunal compétent dans ces cas) concernant le bombardement israélien de 2002 qui a tué un dirigeant du Hamas et des civils palestiniens ([Economist Jurist](#));
- la plainte déposée contre trois soldats états-uniens pour le meurtre du journaliste et caméraman José Couso, le 8 avril 2003 en Irak ([Abogacía](#)) ;
- la plainte déposée le 17 juillet 2008 par des survivants espagnols des camps de concentration de Mauthausen, Sachsenhausen et Flossenbürg contre quatre gardiens SS résidant désormais aux États-Unis ([Nizkor](#));
- la plainte du 23 juillet 2010, dans laquelle des humanitaires espagnols ont poursuivi Israël pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité suite à l'attaque d'une flottille de la Liberté à Gaza, qui avait fait neuf morts.

En revanche, cette réforme permet encore que le 17 avril 2026, l'Audiencia Nacional de España engage des poursuites contre le Premier ministre israélien B. Netanyahu, contre le chef d'état-major des Forces de défense israéliennes, Herzi Halevi, et que contre « d'autres commandants et militaires israéliens qui restent à identifier », pour l'arrestation par des soldats israéliens d'un soldat espagnol de la FINUL le 9 avril ([RTVE](#)).

En 2015, Pedro Sánchez, alors secrétaire général du PSOE et candidat au poste de Premier ministre, plaidait pour l'abrogation de cette contre-réforme afin que les tribunaux espagnols puissent recouvrer leur compétence pour enquêter sur les violations des droits humains commises à l'étranger.

Cependant, à ce jour, le gouvernement n'a pris aucune mesure en ce sens, malgré le dépôt, le 8 décembre 2023, d'une proposition de loi par le groupe parlementaire Sumar. Le groupe socialiste a bloqué son adoption. Est-ce là une illustration du difficile équilibre à trouver entre la défense inébranlable des principes éthiques et la *realpolitik* ?

### Organisations multilatérales

La voie de la législation nationale étant partiellement désormais barrée, Pedro Sánchez a changé de stratégie depuis la Guerre de Gaza auprès des organisations multilatérales. Au lieu de s'aligner sur la majorité ou de faire profil bas, l'Espagne cesse désormais de s'abstenir lors des votes à l'Assemblée générale de l'ONU. D'autre part, comme cela a été dit, en junio de 2024, l'Espagne se joint à l'Afrique du Sud (plainte déposée le 29 décembre 2023) pour dénoncer Israël devant la Cour internationale de Justice (CIJ). C'est à ce moment que Pedro Sánchez déclare : « L'Espagne restera du bon côté de l'histoire. »

Pourtant, sur le plan du droit international, le positionnement de Pedro Sánchez vis-à-vis de la Palestine a été qualifié d'hypocrisie les leaders sahraouis ou personnalités civiles favorables à l'indépendance du Sahara Occidental considèrent que ces propos ne sont pas exempts d'hypocrisie depuis que l'Espagne, en contradiction avec son positionnement historique sur la zone sud de son ancien protectorat (qui consistait à réclamer un référendum d'autodétermination tout évitant de se prononcer sur sa forme finale), a reconnu en 2022 la souveraineté du Maroc sur cette région, suite aux pressions de Rabat et dans le but de préserver des relations de « bon voisinage » avec son voisin du sud.

Aussi, l'écrivain Taleb Alisalem affirme-t-il : « Il est incompréhensible que d'un côté l'on soutienne le peuple palestinien et de l'autre l'Israël de l'Afrique, qui est le Maroc » ([Antena 3](#)).

Ce retournement, que l'on a qualifié de diplomatie de l'équilibre ([TheDiplomatInSpain](#)), témoigne aussi de la difficile conciliación entre la logique des valeurs et celle de l'intérêt national ([Instituto Elcano](#)).

### Conclusions

L'Espagne présente sa candidature pour devenir membre du Conseil de sécurité de l'ONU pour 2031 et 2032 et la juge Ana Peiró Llopis se présente comme candidate au poste de juge à la Cour pénale internationale pour la période 2027-2036. Qui sait si ces candidatures pourront faire tourner le vent mauvais des violations constantes au droit international et la paralysie de l'ONU? Si d'ici là Trump ne fait pas main basse sur l'Espagne, « enfant terrible » de l'OTAN.

### Bibliographie

Outre les sites consultés dont les références apparaissent dans le texte, j'ai également consulté pour ce travail :

BARDET, Marie. « Les limites du système espagnol de compétence universelle ». *La compétence universelle face aux crimes internationaux : droit français et comparé*. Dir. MARIAT, Kevin, Florence BELLIVIER et Anne-Laure CHAUMETTE. 2023, pp. 73-86

BARREÑADA, Isaías, Iván MARTIN et José Antonio SANAHUJA. "L'Espagne et la guerre en Irak". *Critique internationale*, vol. 23, 2004, pp. 9-21

BASTIDE, Andréa. « Enjeux géopolitiques multiscalaires de la déclaration de Pedro Sánchez (2022) relative au projet marocain d'autonomie du Sahara Occidental ». *L'Ouest Saharien*, vol. 17, nº2, 2022, pp. 145-164

CAZORLA MARTIN, Ángel y Santiago DELGADO FERNANDEZ. « Contexto económico, polarización y liderazgo político: el caso de Pedro Sánchez ». *Revista Española de Ciencia Política*, Vol. 69, 2025, pp. 43-69. <https://doi.org/10.21308/recp.69.02>

Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación Asesoría Jurídica Internacional. « Contribución de España sobre el tema del 'Alcance y aplicación del principio de jurisdicción universal' ». Madrid, 22 de febrero de 2016. [https://www.un.org/en/ga/sixth/71/universal\\_jurisdiction/spain\\_s.pdf](https://www.un.org/en/ga/sixth/71/universal_jurisdiction/spain_s.pdf)

TROUVÉ, Michel. *Histoire politique de l'Espagne après Franco (de 1975 à nos jours)*. Bordeaux : PUB, 2024